



DEMANDE DE TRANSFERT D'UN NOM DE DOMAINE SOUS LA ZONE « MC »

Un transfert de nom de domaine est un changement du bureau d'enregistrement, responsable de la gestion et de la maintenance de l'enregistrement d'un domaine. On parle aussi de changement de délégation.

Un transfert ne suppose pas un changement de titulaire d'un nom de domaine et n'implique pas nécessairement un changement des DNS pour l'héberger sur un autre serveur.

ATTENTION : Il appartient :

→ au titulaire de faire procéder à la demande de transfert par le bureau d'enregistrement entrant,

→ à la Direction des Communications Electroniques et au bureau d'enregistrement entrant de notifier au bureau d'enregistrement sortant la demande de transfert.

NOM DE DOMAINE (un seul nom par formulaire)

Dénomination

Veuillez indiquer le nom de domaine sans le WWW mais avec la sous racine sollicitée (Ex : NIC.ASSO.MC)

BUREAU D'ENREGISTREMENT ENTRANT (Cf : nouveau bureau d'enregistrement)

Société

Adresse

N° de la voie Extension(*bis,ter*) Type de voie (*Avenue, Rue,...etc*) Nom de la voie

Complément d'adresse (*Immeuble, Etage, escalier, Boîte postale*)

Code Postal

Ville

Pays

(professionnel)

(Fax)

(portable)

(e-mail)

BUREAU D'ENREGISTREMENT SORTANT

Société

Adresse

N° de la voie Extension(*bis,ter*) Type de voie (*Avenue, Rue,...etc*) Nom de la voie

Complément d'adresse (*Immeuble, Etage, escalier, Boîte postale*)

Code Postal

Ville

Pays

(professionnel)

(Fax)

(portable)

(e-mail)

